



UPTÉA CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE • CONSEIL EN ENTREPRISE

RESULTATS ECONOMIQUES 2020



SOMMAIRE

INTRODUCTION

I - ETUDE GENERALE

⇒ Les structures	Page 4
⇒ Les moyens de production	Page 5
⇒ L'E.B.E. et le revenu agricole par U.T.H. familiale	Page 6
⇒ L'E.B.E. et son utilisation	Page 7
⇒ Evolution des revenus et E.B.E par U.T.H. familiale : graphique - tableau - commentaire	Page 8
⇒ Evolution indices des coûts (source INSEE)	Page 17
⇒ Les marges brutes par production	
• Les marges cultures	Page 20
• Les marges animales	Page 22
• Les marges hors-sol	Page 26

II - ETUDE DES GROUPES SPECIALISES

⇒ Groupe cultures	Page 30
⇒ Groupe viande bovine	Page 39
⇒ Groupe lait de vaches	Page 50
⇒ Groupe caprins	Page 61
⇒ Groupe aviculture	Page 72
⇒ Groupe viticulture	Page 81

INTRODUCTION

Les résultats présentés dans ce document concernent les comptabilités de 12 mois tenues par UPTÉACONSEIL, clôturées en 2020.

■ L'analyse comporte deux parties :

I - L'étude des critères clés sur la totalité des comptabilités

La moyenne de l'AGC est comparée aux exploitations spécialisées.

II - L'étude plus précise des groupes spécialisés

Nous comparons la moyenne avec les quarts inférieurs et supérieurs de chaque groupe.

■ Comment définit-on le critère de spécialisation ?

La spécialisation est déterminée en fonction de la part de produit brut, avant indemnités et subventions, réalisé dans une production par rapport à la production vendue et stockée de l'exploitation, soit pour :

- ⇒ **Groupe cultures :** produit brut cultures supérieur à 70% et clôture incluant la récolte de l'année
- ⇒ **Groupe viande bovine :** produit brut viande supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe lait de vaches :** produit brut lait + animaux laitiers supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe caprins :** produit brut caprins supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe aviculture :** produit brut aviculture supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe viticulture :** produit brut viticulture supérieur à 70%

D'autres groupes spécialisés auraient pu être présentés (porcs, lapins, ovins...) mais les producteurs sont en nombre insuffisant pour pouvoir constituer des résultats significatifs.

I - ETUDE GENERALE

Dans cette partie, nous étudions les résultats moyens de l'AGC.

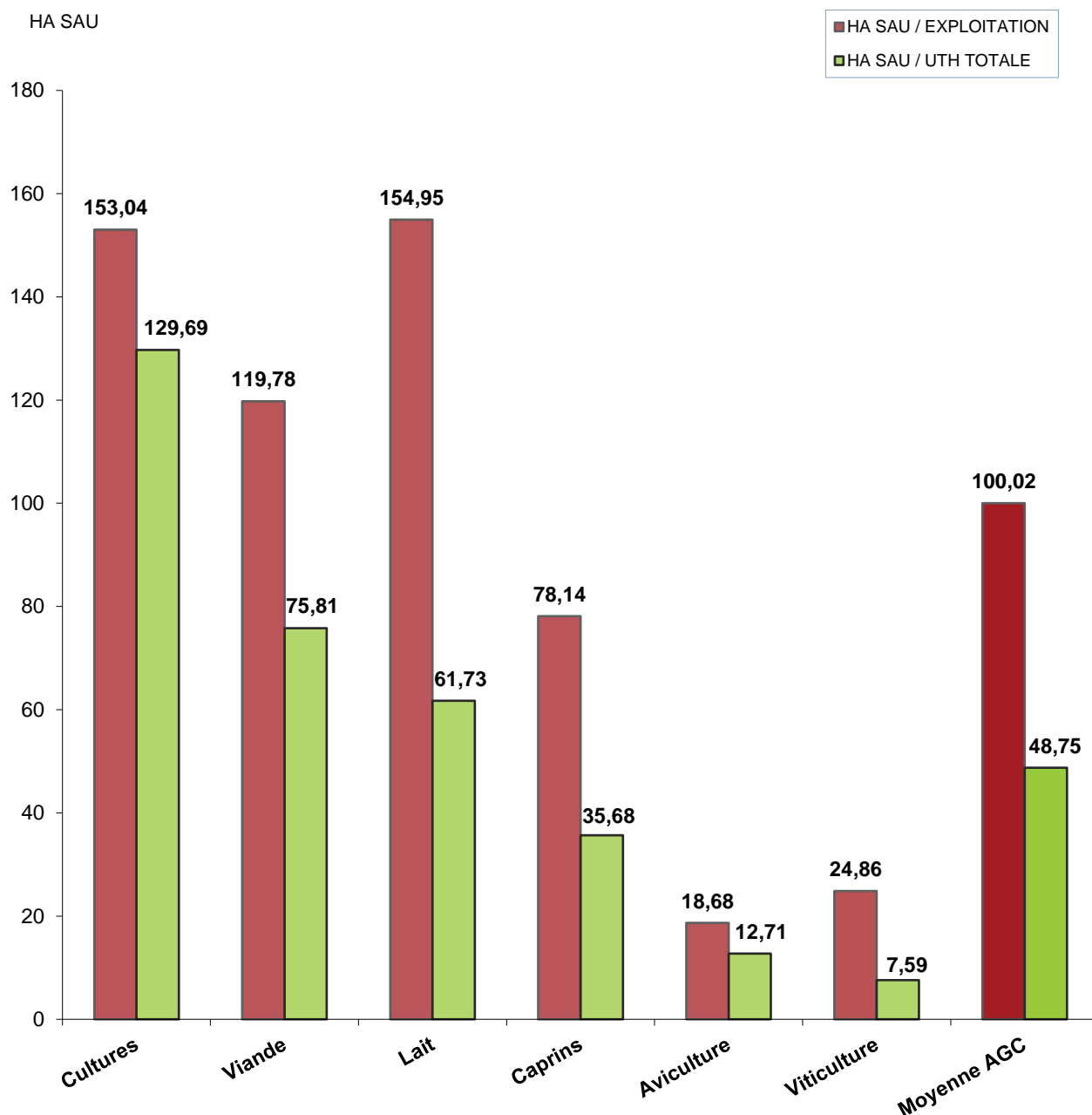
Pour cet exercice, **669** exploitations satisfont aux différents critères de sélection. Ce sont :

- ⇒ **269** E.A.R.L
- ⇒ **213** individuels
- ⇒ **147** G.A.E.C
- ⇒ **39** S.C.E.A
- ⇒ **1** autre forme sociétaire

Ces résultats moyens sont ensuite comparés aux résultats d'exploitations spécialisées.

Les résultats présentés dans le document ne sont pas établis sur un « échantillon constant ». Les comparaisons pluriannuelles quant aux évolutions de structures, moyens de productions et résultats économiques et financiers sont donc à relativiser.

SURFACES



⇒ LES STRUCTURES

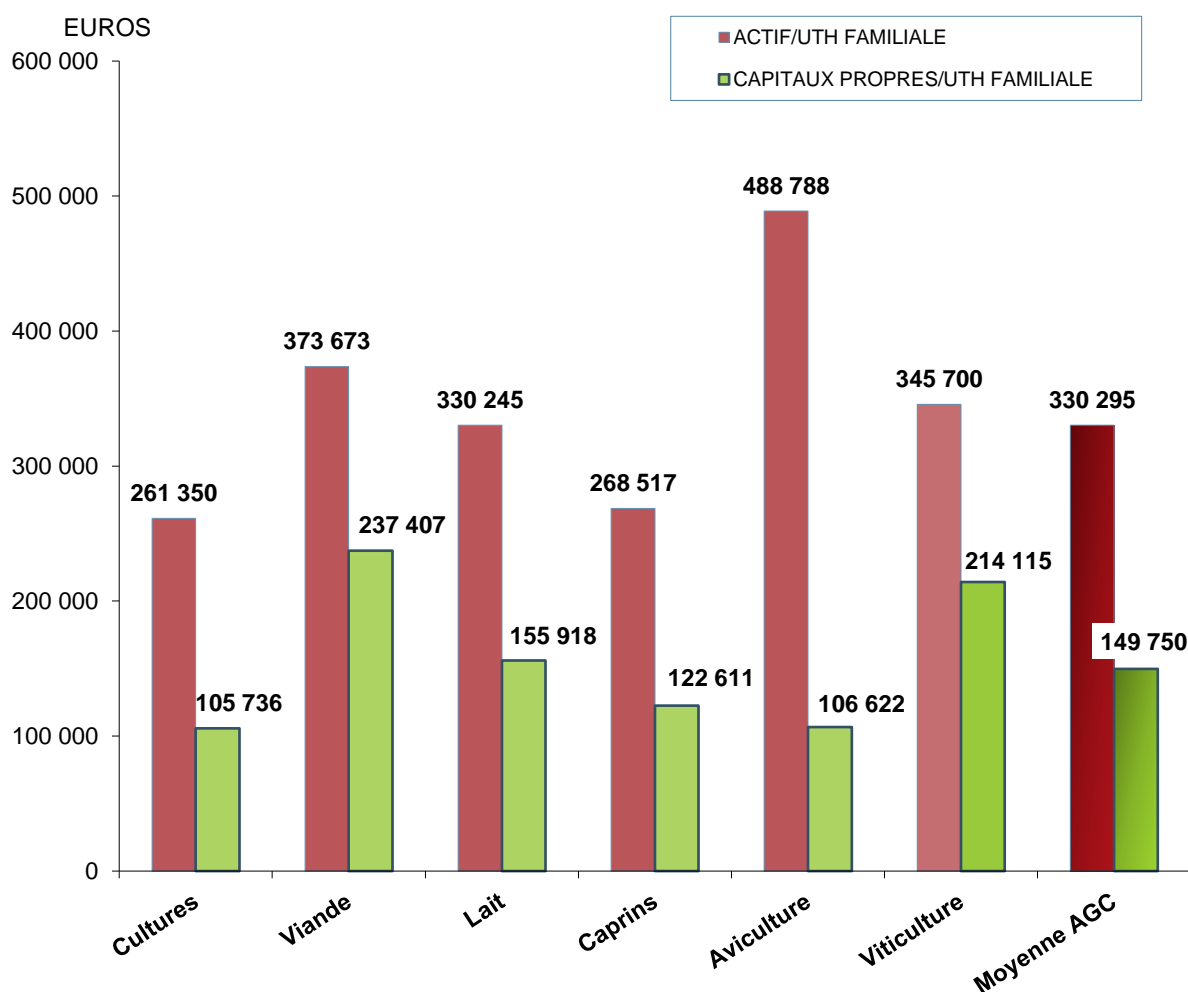
La **surface moyenne par exploitation** est de **100.02 ha** contre 97.79 ha en 2019.

La **S.A.U. / U.T.H. totale** corrige l'effet taille d'exploitation lié aux sociétés et plus particulièrement aux G.A.E.C. Elle se situe à **48.75 ha / U.T.H. totale**.

La **main d'œuvre totale** présente par exploitation est de **2.05 U.T.H. totale**. L'activité viticulture est celle qui emploie le plus de main-d'œuvre (soit 3.28 U.T.H.).

La surface des exploitations laitières est supérieure à celle des autres productions, mais lorsqu'elle est ramenée au nombre d'UTH présent, elle est inférieure à celle des spécialisés cultures et bovins viande.

ACTIF ET CAPITAUX PROPRES



⇒ LES MOYENS DE PRODUCTION

Le niveau des moyens de production présents sur l'exploitation s'exprime par la valeur de l'actif / U.T.H. familiale. Tous systèmes confondus, une exploitation nécessite **330 295 €** de moyens de production par unité de main-d'œuvre.

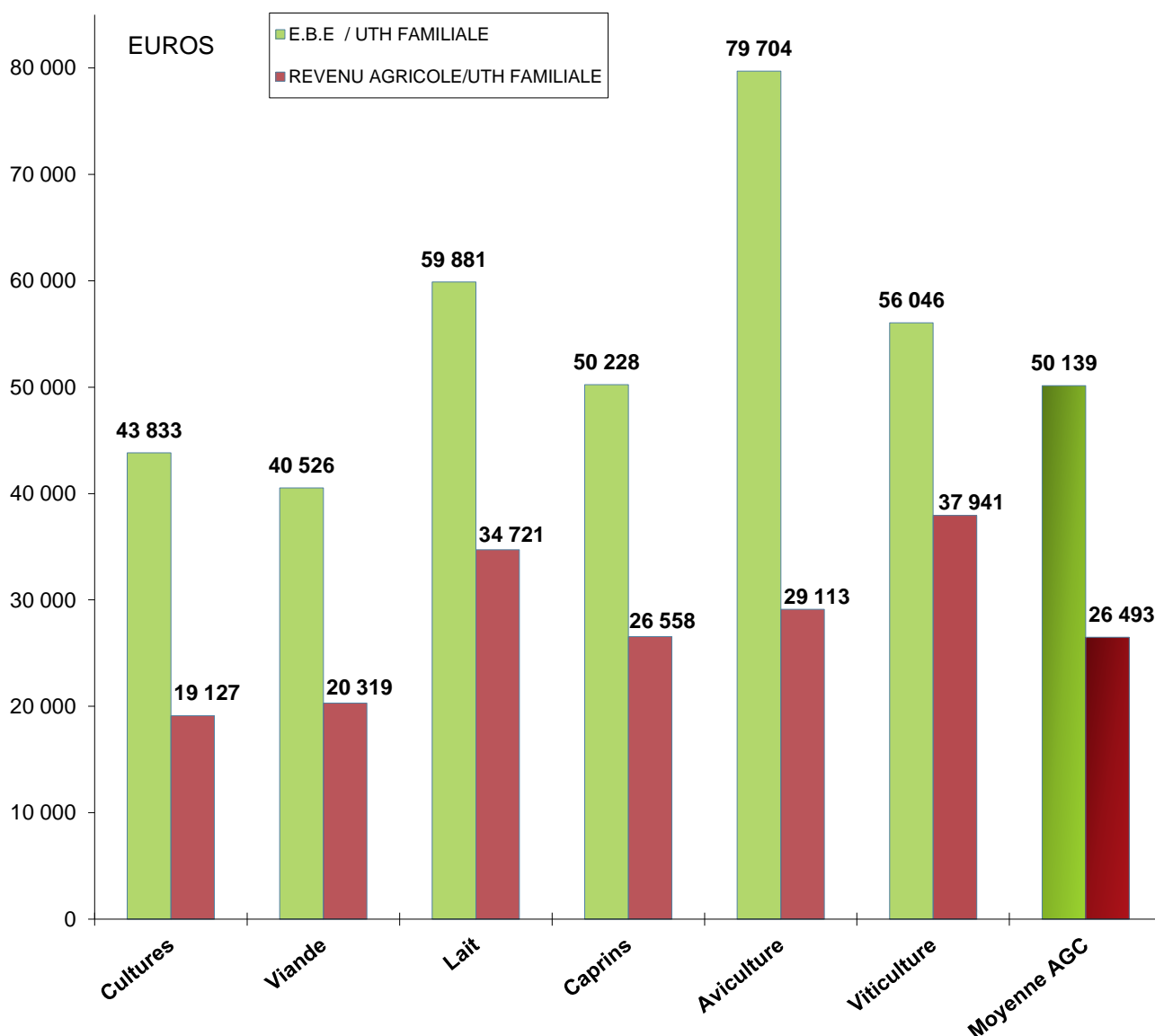
Pour le système avicole, l'actif par UTH atteint 488 788 € mais avec, pour un grand nombre d'exploitations, une partie de l'actif financée par les partenaires (stocks de volailles, aliment...). A contrario, pour le système bovin viande, l'actif mobilisé est conséquent avec une valeur de cheptel financé en grande partie par les exploitants.

En moyenne, la part des capitaux propres représente 46 % de l'actif avec des disparités très importantes selon les systèmes.

L'observation par système est la suivante :

- Cultures 40%
- Viande bovine 66%
- Lait de vache 47%
- Caprins 46%
- Aviculture 22%
- Viticulture 62%

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) ET REVENU AGRICOLE



⇒ EBE et LE REVENU AGRICOLE / U.T.H. FAMILIALE

L'E.B.E. est de **50 139 € / U.T.H. familiale**, en 2020.

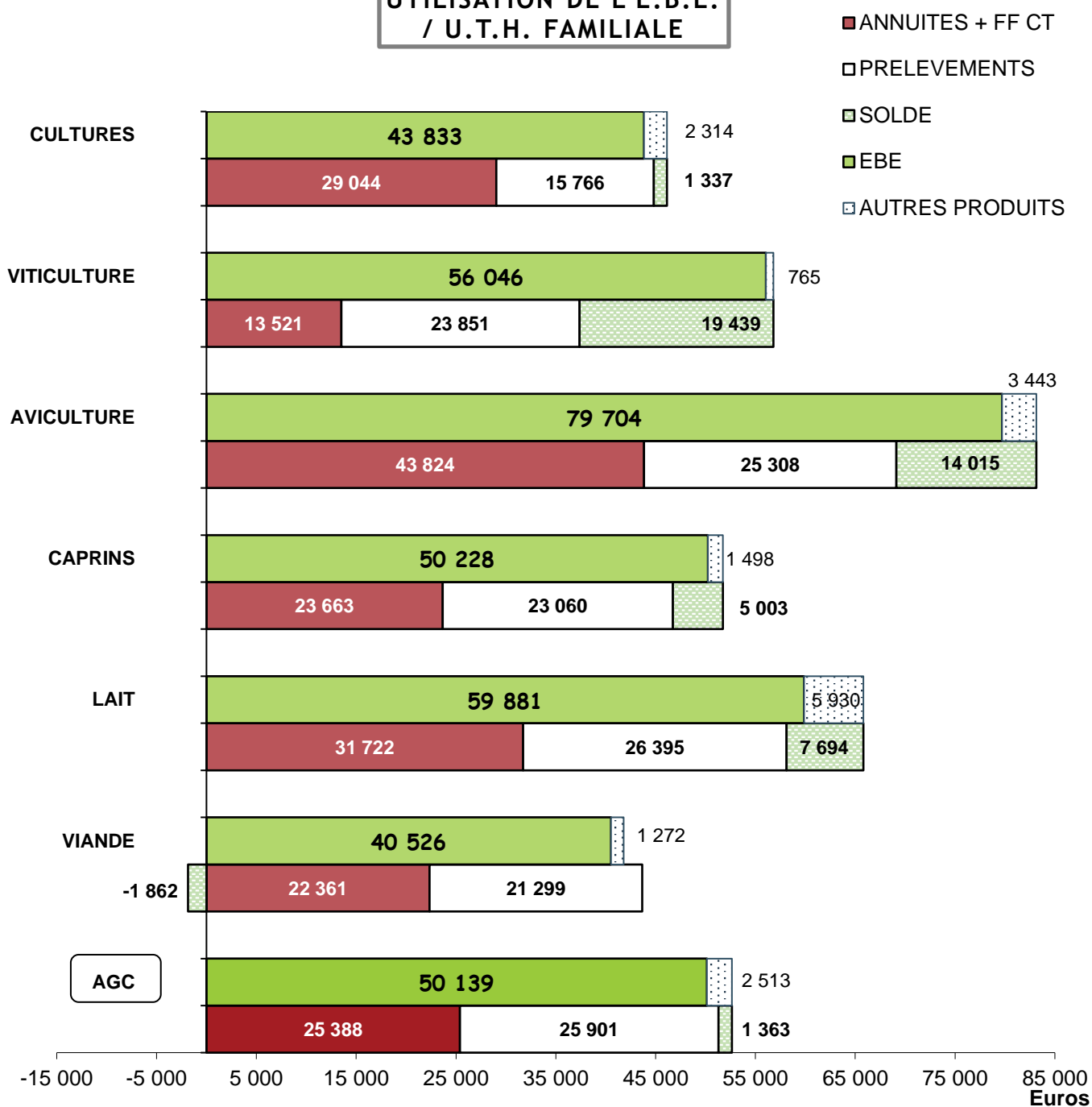
Il se situe à 79 704 € / UTH familiale pour le groupe avicole et 43 833 € / UTH pour le groupe cultures.

Le revenu agricole est extrait du compte de résultat, les rémunérations d'associés n'étant pas comprises dans les charges.

Le **revenu agricole / U.T.H. familiale** se situe en moyenne à **26 493 €**.

Le revenu agricole intègre des plus-values qui ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'EBE.

UTILISATION DE L'E.B.E. / U.T.H. FAMILIALE



⇒ L'E.B.E. ET SON UTILISATION

L'E.B.E. (Excédent Brut d'Exploitation) est la ressource d'exploitation dégagée au cours de l'exercice. C'est le résultat d'exploitation hors rémunération des associés avant amortissements, frais financiers et produits/charges exceptionnels.

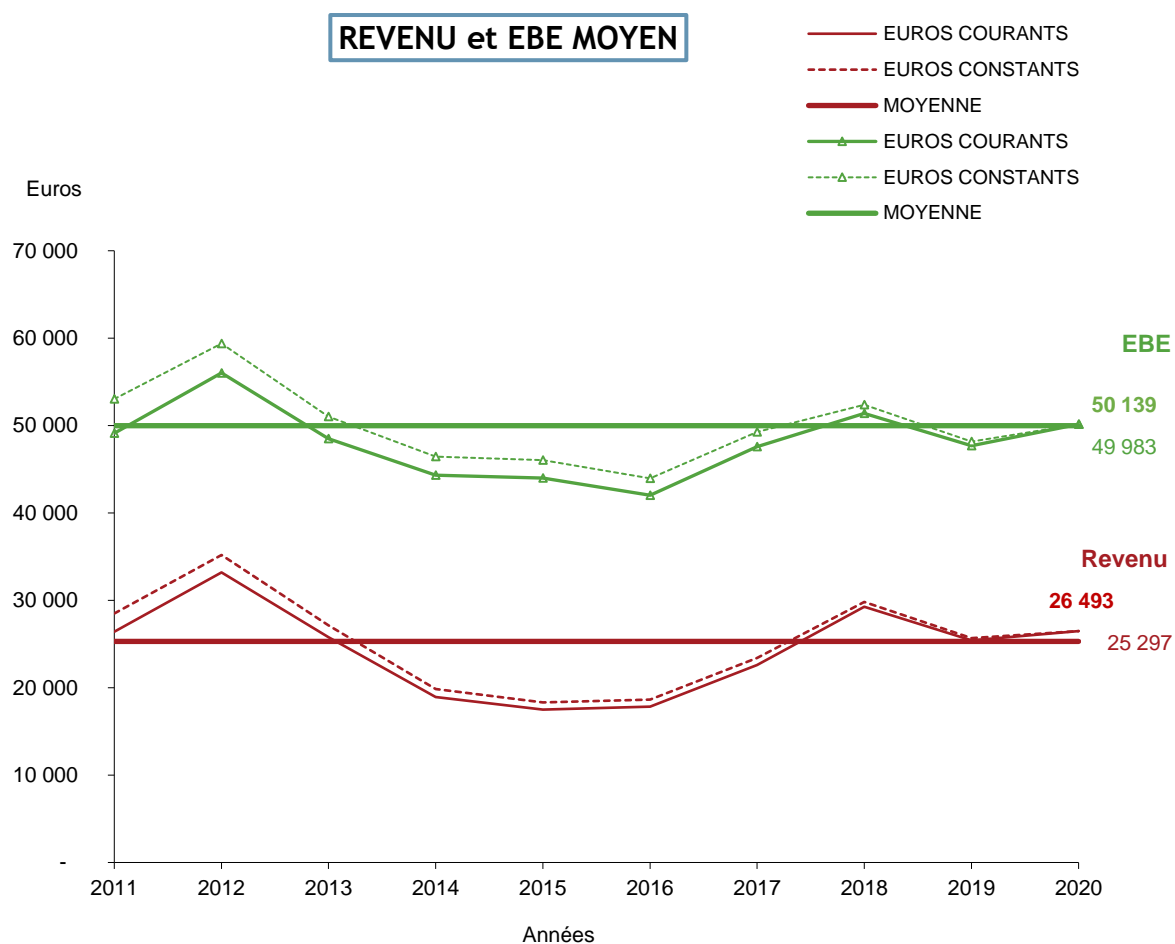
Il doit servir :

- aux remboursements du capital des emprunts et au paiement des frais financiers,
- aux prélèvements des exploitants.

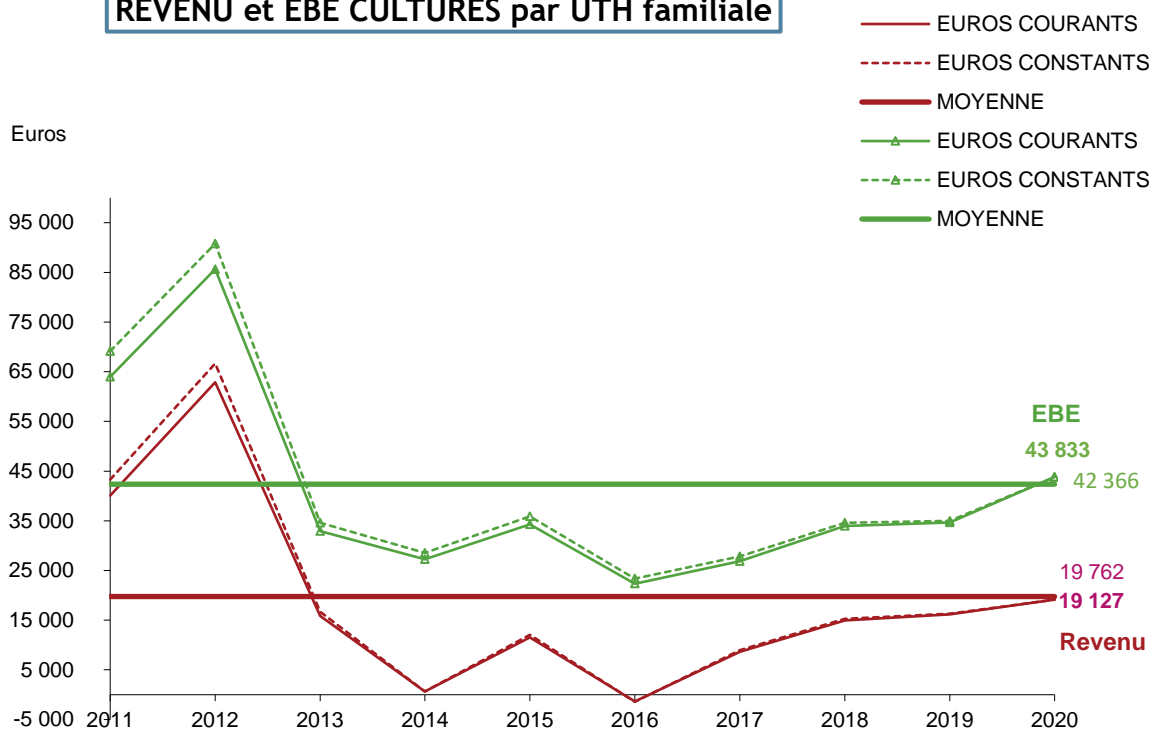
Le solde peut être utilisé pour la consolidation de la trésorerie, l'autofinancement des investissements ou du stock.

⇒ EVOLUTION DES REVENUS AGRICOLES ET DE L'E.B.E. / U.T.H. FAMILIALE

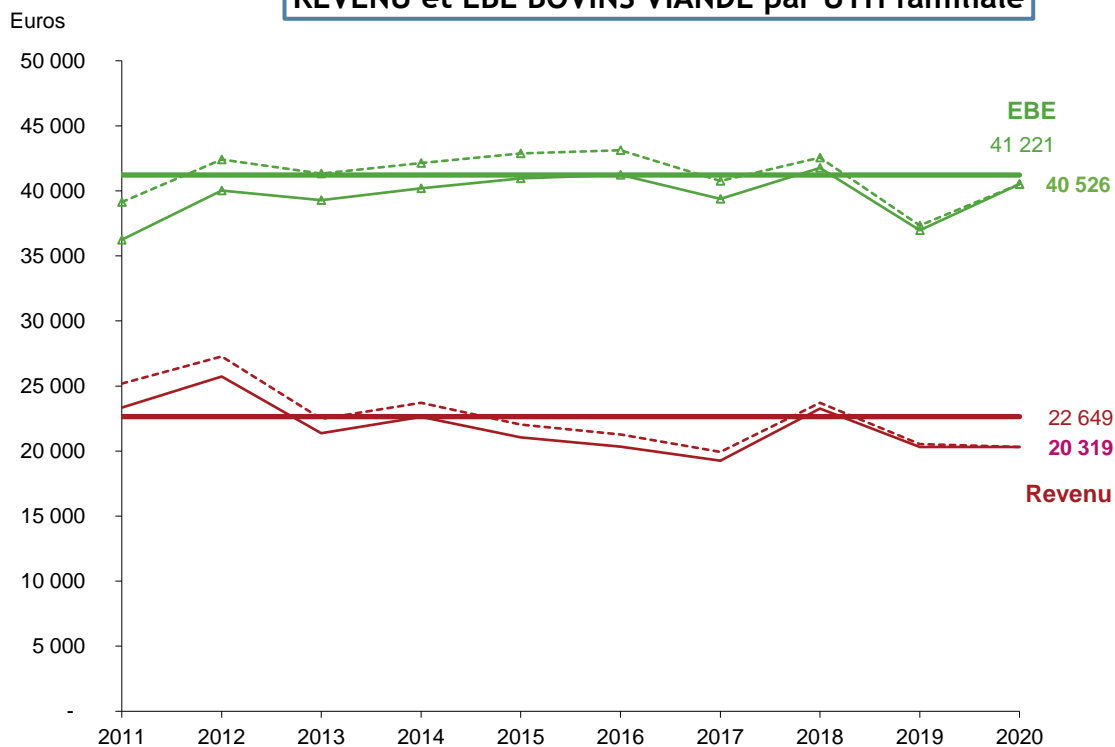
Il faut rester prudent dans l'analyse des courbes qui suivent, les exploitations constituant les groupes n'étant pas toujours les mêmes d'une année sur l'autre.

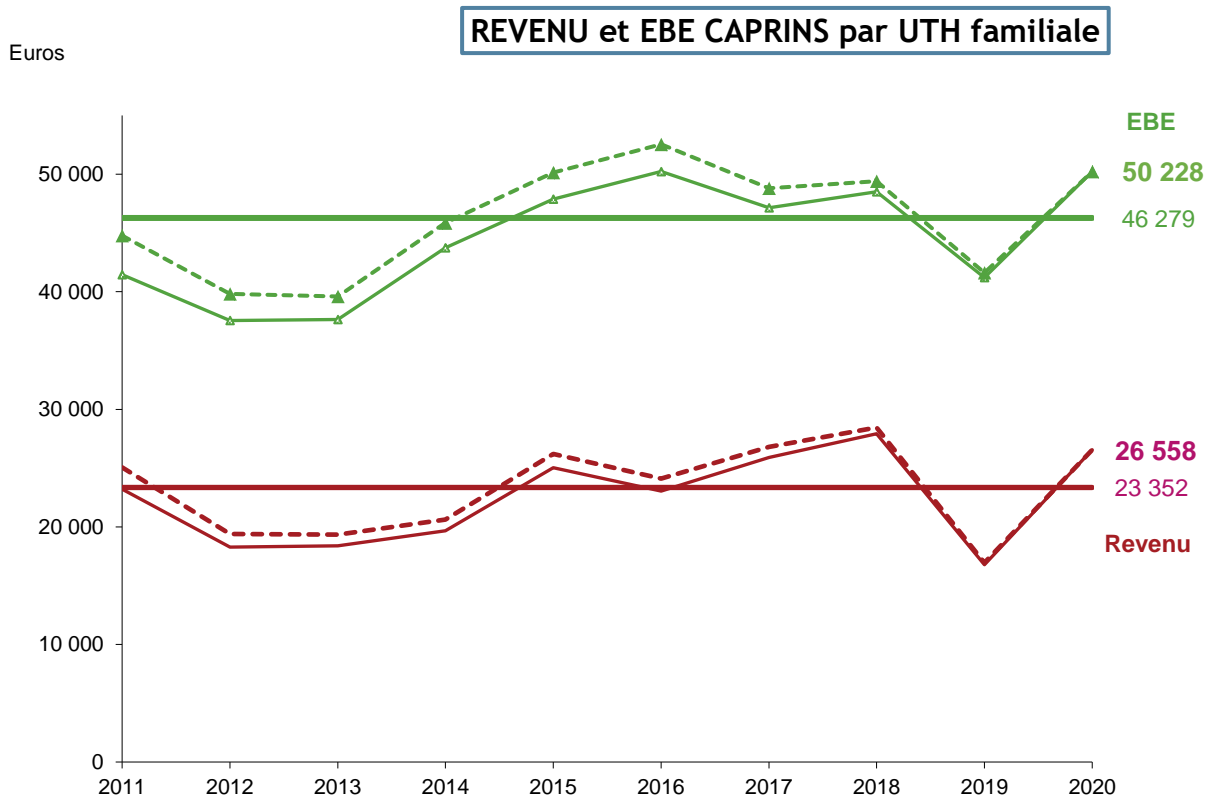
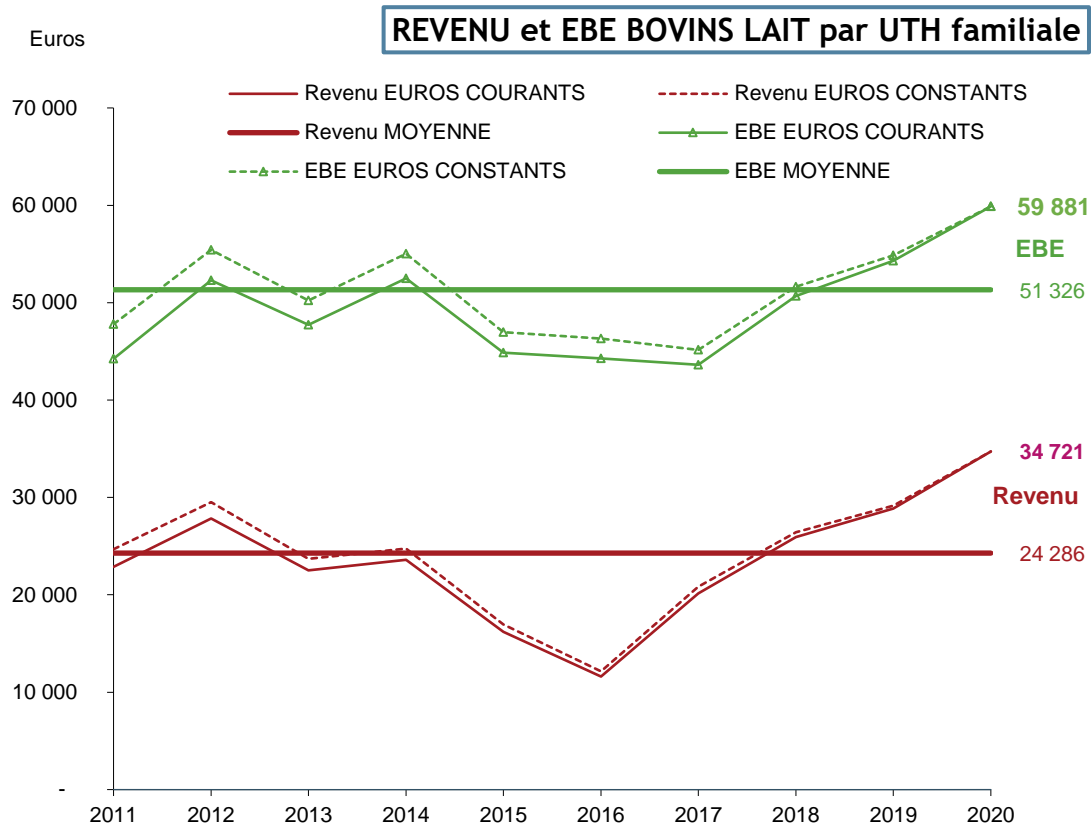


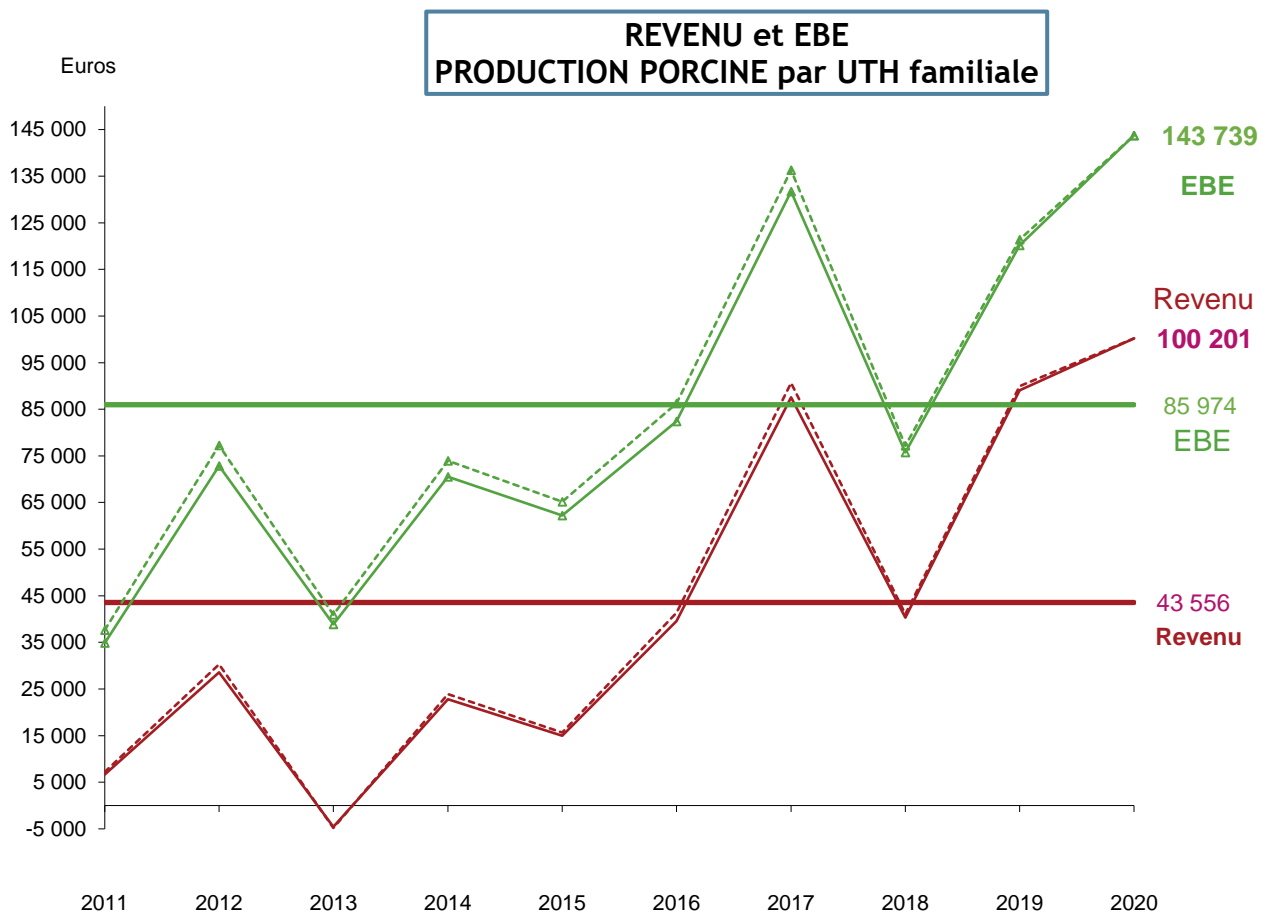
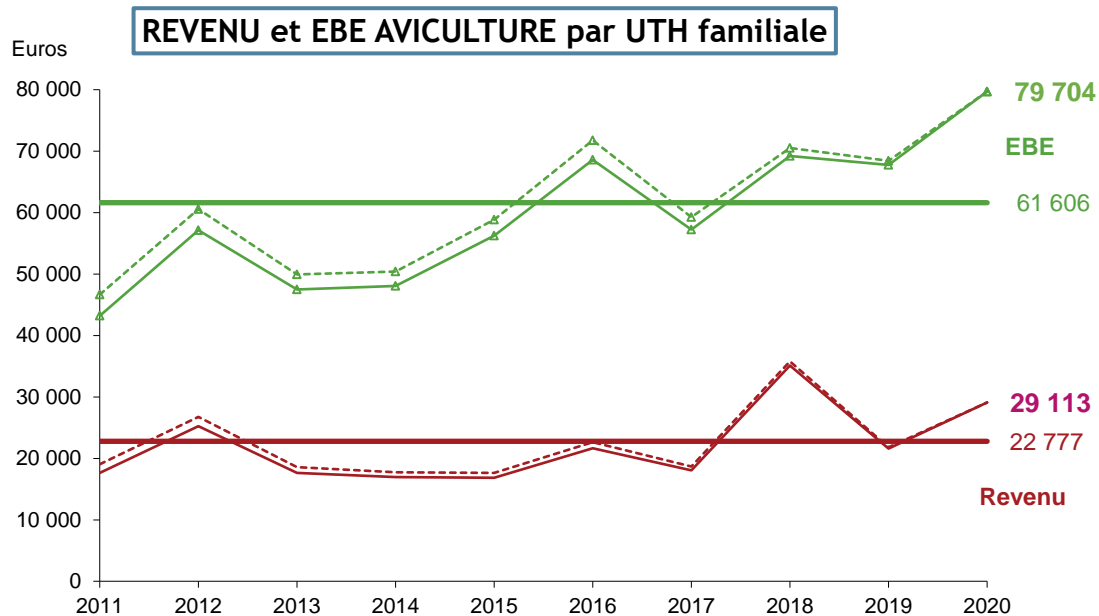
REVENU et EBE CULTURES par UTH familiale



REVENU et EBE BOVINS VIANDE par UTH familiale







➤ LE GROUPE CULTURES

L'EBE / UTH familiale s'élève à 43 800 €.

Le blé tendre ne représente que 19 % de la surface récoltée du groupe Cultures contre 30% sur le groupe Cultures 2019 et les surfaces en maïs grain + tournesol représentent 38 % dans le groupe Cultures 2020 contre seulement 26 % en 2019. Cette évolution d'assolement s'explique en grande partie par les conditions climatiques de l'automne 2019 et l'hiver 2020 qui ont très fortement perturbées les implantations de céréales à paille.

Sur ces céréales à paille, on note une forte baisse des rendements (- 20 q/ha sur le blé tendre, - 16 q/ha en orge, - 23 q/ha en blé dur, - 14 q/ha en triticales), avec des rendements inférieurs à la moyenne décennale. Pour rappel, les rendements pour la récolte 2019 avaient été très bons.

La hausse des prix de vente et la perception pour certains d'indemnités d'assurances n'ont pas compensées ces baisses de rendement. Les produits chutent en moyenne de 70 €/ha (pour le triticales) à 280 € (pour le blé dur).

Le constat est le même sur le colza (moins de rendement non compensé par la hausse du prix de vente).

Sur ce groupe Cultures, nous constatons une nouvelle baisse des charges en produits de traitement.

Les marges brutes chutent de 80 €/ha (triticales) à près de 300 €/ha (blé dur).

Au niveau des maïs grains et tournesols, les marges progressent avec un maintien des rendements, une hausse des prix de vente et une baisse des charges.

Les charges de structure hors amortissements et frais financiers diminuent de 31 €/ha sur le groupe avec notamment les baisses des frais de carburants (- 9 €/ha liée en grande partie à la diminution des tarifs), de la MSA, des frais de personnel et des charges diverses.

Avec 15 800 €/ UTH familiale de prélèvements privés et 28 000 € d'annuités, les équilibres financiers sont respectés mais avec une capacité d'autofinancement nouveau positive relativement faible (+ 1 400 €). Les écarts sont conséquents entre les exploitations se situant dans le quart inférieur en terme d'EBE (capacité d'autofinancement nette de - 13 000 € / UTH Familiale) et le quart supérieur (+ 26 300 €).

➤ LE GROUPE VIANDE BOVINE

L'EBE du groupe spécialisé a progressé de 3 500 € mais reste inférieur de 1 500 € à celui de 2018. Il s'établi à 40 500 € / UTH familiale.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
E.B.E / U.T.H. familiale	40 201 €	40 958 €	41 224 €	39 375 €	41 762 €	36 972 €	40 526 €
Revenu agricole /U.T.H. familiale	22 622 €	21 049 €	20 346 €	19 262 €	23 275 €	20 322 €	20 319 €

Globalement les marges brutes progressent avec notamment une hausse du produit viande : les ventes sont en progression en nombre mais on note une baisse des animaux

en stocks (une décapitalisation en viande améliore le produit bovin, le prix de vente étant très souvent supérieur à la valeur de stock + coûts de finition des animaux vendus).

Les charges de structure hors amortissements et frais financiers ont diminué de 13 €/ha avec notamment la baisse des frais de carburants (- 15 €/ha).

Comme sur 2019, les annuités LMT, les frais financiers CT et les prélèvements privés n'ont pas été couverts par l'EBE. La capacité d'autofinancement nouveau est négative à - 1 900 € / UTH familiale.

On note un maintien de la reprise des investissements avec 20 000 € /UTH en bâtiments et matériels (22 000 € en 2019 mais seulement 13 000 € sur 2018).

➤ LE GROUPE LAIT DE VACHES

En comparant les groupes spécialisés 2019 et 2020 on note une progression de 5 600 € de l'EBE / UTH familiale. Il atteint 59 000 € pour 2020. Il couvre les annuités LMT, les frais financiers CT et les prélèvements privés et laisser une capacité d'autofinancement de 7 700 €)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
E.B.E / U.T.H. familiale	52 498 €	44 866 €	44 291 €	43 622 €	50 676 €	54 303 €	59 881 €
Revenu agricole /U.T.H. familiale	23 606 €	16 189 €	11 610 €	20 142 €	25 917 €	28 859 €	34 721 €

L'évolution de l'EBE s'explique par la hausse de la marge brute avec la progression de la quantité de lait produite et l'amélioration de la marge brute / 1 000 litres. Cette dernière progresse de 14 €/1000 l avec notamment la hausse du prix moyen (+ 13 €/1000 litres).

L'EBE / produit (mesure l'efficacité des charges engagées) s'améliore de 2% et s'établit à 27 % pour le groupe spécialisé. Les écarts entre les exploitations restent conséquents même s'ils se réduisent de quelques points avec un ratio de 31 % pour les exploitations qui se situent dans le quart supérieur au niveau de l'EBE / UTH familiale et à seulement 21 % pour les exploitations se situant dans le quart inférieur.

➤ LE GROUPE CAPRINS

L'EBE / UTH familiale se situe à 50 000 €.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
E.B.E / U.T.H. familiale	43 755 €	47 891 €	50 234 €	47 145 €	48 496 €	41 210 €	50 228 €
Revenu agricole /U.T.H. familiale	19 683 €	25 039 €	23 041 €	25 910 €	27 923 €	16 784 €	26 558 €

La marge brute moyenne de l'atelier caprin est de 399 €/1000 litres soit + 11 €/1000 litres par rapport au groupe spécialisé de 2019 avec un prix de vente du lait de 714 €/1000 litres (+ 18 €).

Le poste « concentrés » représente une charge de 272 €/1000 litres.

Le groupe bénéficie de l'amélioration du prix de vente et de la stabilité du coût alimentaire. Avec 23 000 € d'annuités / UTH familiale et 23 000 € de prélèvements privés, la capacité d'autofinancement nouveau est positive à + 5 000 €. Elle était inexistante dans le groupe spécialisé 2019.

Le montant des investissements / UTH familiale s'est situé à 20 300 € contre 17 700 € sur le groupe spécialisé de 2019 (en 2018 le montant avait atteint 40 000 € en moyenne pour 16 exploitations mais avec une exploitation qui avait investi 400 000 €).

➤ LE GROUPE AVICULTURE

Le groupe n'est composé que de structures en production volailles « standard » (poulets, pintades, dindons).

L'EBE moyen du groupe s'établit à 79 700 € / UTH familiale pour 3 611 m² exploités, soit 22,07 €/m². Les écarts sont très conséquents entre les structures avec un quart inférieur qui se situe à 10,04 € d'EBE / UTH familiale / m² et un quart supérieur à 27,14 €.

Comme sur les années précédentes, une partie de l'EBE est générée par des ateliers complémentaires aux volailles (19 ha de SAU en moyenne avec 12 ha de cultures de vente) Les investissements ont représenté 63 000 € sur 2020 (dont 35 000 € en bâtiments) contre 55 000 € sur 2019 et 34 000 € sur 2017 et 2018.

L'EBE a couvert les besoins avec un solde positif à + 14 000 € / UTH familiale. Le niveau des prélèvements privés est en moyenne de 25 300 € / UTH familiale (stable par rapport au groupe spécialisé 2019) avec également des écarts conséquents lorsque l'on compare les structures en fonction de leur niveau d'EBE / UTH familiale : pour les structures se situant dans le quart inférieur d'EBE, le niveau de prélèvements privés est de 6 100 € ; pour les structures qui se situent dans le quart supérieur, le niveau moyen de prélèvements est de 42 300 €.

➤ LE GROUPE VITICULTURE

L'année 2020 est marquée par une récolte correcte à 63.91 hl/ha en moyenne sur les exploitations du groupe, rendement permis majoritairement par l'absence d'épisode de gel au printemps.

Concernant la commercialisation, la crise sanitaire a eu différents effets sur les exploitations, après un blocage total des ventes au démarrage de la crise, les exportations ont rapidement repris un rythme quasiment normal, les ventes aux particuliers ont en partie été compensées dès la levée des restrictions. Par contre les ventes aux cafés/restaurants ont fortement été impactées sur l'ensemble de l'année.

Le coût de revient moyen du millésime 2020 est de 84.52 €/hl à la récolte contre 142.53 € en 2019, soit en moyenne 5 400 €/ha.

La vente en gros est passée de 48% en 2019 à 55% en 2020 des volumes vendus. Ceci s'explique dans un premier temps par l'augmentation des rendements qui a un effet sur les ventes en moûts, et en parallèle la crise sanitaire qui a freiné la vente directe. Il y a également eu un effet sur les stocks qui ont augmenté en moyenne de 13 000 € par exploitation.

L'EBE moyen est de 56 046 €, soit une augmentation de 11 000 € par rapport à 2019. On retrouve également cette augmentation pour le résultat d'exercice et le revenu disponible. Ces critères ont retrouvé un niveau correct, ils s'étaient dégradés en 2019 suite à la mauvaise récolte et au plafonnement des valeurs de stocks au cours du jour.

La situation nette est restée à un niveau identique à 2019, en moyenne à 214 115 € pour 2020 soit 62 % de l'actif.

➤ LES AUTRES ACTIVITES

Nous n'avons pas formé de groupes spécialisés sur les activités porcines, ovines et cunicoles, les structures spécialisées étant trop peu nombreuses pour avoir des résultats significatifs et représentatifs ; ci-dessous, nous reprenons quelques commentaires sur les marges brutes de ces différents ateliers.

● LA MARGE PORCINE

L'épidémie de Coronavirus a eu raison de la bonne tenue du cours au 1er trimestre qui a culminé le 2 janvier à 1,619 € (cours MPB : Marché du Porc Breton). A partir du 16 mars, le cours a perdu 27,6 cts en 6 mois. La timide reprise de fin d'été a vite été balayée après l'apparition de la Fièvre Porcine en Allemagne suivie de la seconde vague de la Covid-19. (Source : site MPB)

Après une conjoncture très favorable sur l'année 2019 (1,496 €/kg au cadran en moyenne sur l'année civile), le prix moyen au cadran a diminué de 0,106 €/kg et s'est donc établi à 1,390 €/kg. Malgré cette baisse, il est resté nettement supérieur aux 5 années précédentes.

Dans notre échantillon, 30 % des exploitations ont des clôtures dans le premier semestre 2020 et ont donc bénéficié des cours élevés de 2019.

La marge moyenne de l'ensemble s'est située à 1 341 € / truie.

La dimension moyenne des exploitations constituant le groupe est plutôt conséquente avec un effectif moyen de 176 truies.

● LA MARGE OVINE

La marge ovine s'améliore par rapport à 2019 et retrouve son niveau moyen des années précédentes. Elle se situe à 84 € par brebis (+ 11 € par rapport à 2019). Après une perturbation des marchés en début de COVID, les cours se sont redressés puis à partir de l'été ont atteint un « bon niveau » jusqu'en fin d'année. Comme les années passées, les écarts entre la moyenne, le quart inférieur (44 €) et le quart supérieur (135 €) sont conséquents et s'expliquent en partie par :

Le nombre d'agneaux produits par brebis (prolificité, taux de pertes...)

La valorisation des agneaux (labels...)

Le coût de production (coût alimentaire, suivi sanitaire, travaux par tiers)

● LA MARGE LAPINS

La marge moyenne progresse de 10 € / cage-mère et atteint quasi 90 €. L'amélioration de la marge brute est essentiellement due à la progression du produit avec une bonne tenue des cours et une amélioration du nombre de lapins produits. Les soucis sanitaires (VHD, coccidiose, entérotoxémie, myxomatose...) restent très présents dans les élevages mais ont eu à priori moins d'impacts que sur 2019.

➤ CONCLUSION

L'année 2020 a été notamment caractérisée par :

- Le Covid qui a perturbé les marchés, notamment lors de la première crise en début de printemps
- Des conditions climatiques très défavorables pour les cultures d'automne (céréales à paille et colza) occasionnant des re-semis et des rendements faibles.
- Des surfaces récoltées sur ces cultures d'automne qui se sont réduites au profit du maïs grain et du tournesol.
- Des marges en tournesol et maïs grain qui se sont améliorées
- Une nouvelle baisse des charges en produits de traitement.
- Une conjoncture « broutards et taurillons » défavorable mais une amélioration sur les femelles
- Un prix du lait en progression en lait de vaches et en lait de chèvres
- Une forte hausse du coût alimentaire mais sur la fin d'année 2020, impactant peu les résultats 2020
- Une forte progression du prix des agneaux au second trimestre après l'à-coup subi à Pâques lors du premier confinement
- Une très forte dégradation de la conjoncture sur les porcs dès le début 2020
- Une année « très perturbée » pour les canards de chair et de gavage (COVID + problèmes structurels de la filière)
- Des soucis sanitaires qui persistent dans les ateliers lapins
- Une récolte avec des rendements corrects en viticulture.

L'évolution des moyens de production / UTH progresse encore et atteint 330 000 € / UTH familiale en moyenne sur l'AGC (en intégrant la viticulture).

Le constat est le même que sur les années passées, les problématiques de capacité à investir et de transmission demeurent importantes dans de nombreuses exploitations.

Comme pour les années passées, les résultats moyens présentés cachent de grandes disparités, et ce, même dans les groupes spécialisés : les écarts entre ceux qui ont les niveaux les plus élevés et ceux qui ont les niveaux les plus faibles sont très conséquents et lorsque l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que de nombreux facteurs (techniques, historiques, climatiques, ...) expliquent les écarts.

⇒ EVOLUTION INDICE DES COUTS (SOURCE INSEE, BASE 2015)

